11.08.2015 – 09:34 Uhr

Il est possible d'augmenter les salaires malgré un franc surévalué

Bern (ots) -

La décision de la Banque nationale de supprimer le cours plancher au début de l'année et la forte surévaluation du franc pénalisent l'environnement économique de la Suisse. Dans les entreprises dont l'existence est menacée par le cours du franc, la protection des emplois est au premier plan. Les derniers chiffres montrent cependant que dans de nombreuses branches, les augmentations salariales sont tout à fait possibles, qu'une large crise économique n'est pas à craindre et que le produit intérieur brut affiche même une croissance modérée pour 2015. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses et les fédérations affiliées, Syna, transfair et Hotel&Gastro Union réclament, pour cette raison, que le gel des salaires reste une exception durant l'automne salarial et que la plupart des travailleurs et travailleuses se voient accorder des augmentations salariales entre 0.5 et 1.5%.

Le franc surévalué met les entreprises face à de grands défis. C'est en particulier le tourisme et les entreprises de l'industrie à l'exportation qui sont touchées par les difficultés. Pour les entreprises concernées dont l'existence est menacée, des solutions de partenariat social sont proposées pour protéger les emplois. Dans ces situations d'exception, il est possible de renoncer à une augmentation salariale comme contribution supplémentaire à la protection des emplois.

Une large crise économique n'est cependant pas à craindre et le SECO prévoit même pour 2015 une croissance économique de 0.8% et de 1.6% pour 2016. Des augmentations salariales sont donc tout à fait possibles malgré une année 2015 exigeante.

Des augmentations salariales entre 0.5 et 1.5% pour la plupart des travailleurs et travailleuses

Depuis 2010, les augmentations salariales ont été très modérées malgré un développement économique favorable. Il est d'autant plus important qu'aujourd'hui, dans une période économiquement plus difficile, des augmentations salariales soient accordées de manière continue. Cela correspond à la tradition en Suisse : Des augmentations modérées dans les années prospères mais ininterrompues dans les périodes difficiles.

Les études sur les salaires des managers effectuées par Travail.Suisse montrent que l'écart entre les salaires a fortement augmenté au cours des années précédentes. Alors que les étages supérieurs ont multiplié leurs parts du gâteau, les travailleurs et travailleuses n'ont eu que quelques augmentations minimes, en guise de miettes. Seules des augmentations salariales régulières pour tous les travailleurs et travailleuses garantissent une répartition équitable de la richesse et soutiennent la cohésion sociale dans la société.

La surévaluation du franc entraîne aussi un recul du renchérissement, en 2015. Pour Travail.Suisse, cela offre la possibilité, avec l'augmentation des salaires minima, d'effectuer une augmentation réelle et sensible des revenus les plus bas. Seule une croissance réelle des salaires profite à l'économie par l'augmentation du pouvoir d'achat et renforce la conjoncture dans son ensemble au moyen d'un renforcement de la consommation privée. A côté de cela, il faut aussi mettre l'augmentation des salaires des femmes au centre de nos préoccupations. Le dialogue sur l'égalité des salaires effectué sur une base volontaire a échoué sans résultat. Il faut désormais prouver que l'égalité des salaires entre hommes et femmes ne reste pas uniquement lettre morte dans la Constitution, mais qu'elle sera poursuivie activement durant l'automne salarial 2015. Dans le même temps, le Conseil fédéral est prié de présenter enfin les mesures plus efficaces, promises depuis longtemps, pour lutter contre l'inégalité salariale.

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et les fédérations affiliées, Syna, transfair et Hotel&Gastro Union réclament pour cette raison que le gel des salaires reste une exception durant l'automne salarial et que la plupart des travailleurs et travailleuses se voient accorder des augmentations salariales entre 0.5 et 1.5%.

Contact:

Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique
Travail.Suisse, Tél. 076 412 30 53

Arno Kerst, Président de Syna, Tél. 079 598 67 70

Eric Dubuis, Membre de la direction et secrétaire romand d'Hotel &
Gastro Union, Tél. 079 290 76 26

Stefan Müller-Altermatt, Conseiller national et président du syndicat
transfair, Tél. 076 332 15 26

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100776296 abgerufen werden.